

## Depuis février, il n'y a plus d'aire d'accueil pour les gens du voyage à Marseille

Seule aire d'accueil des gens du voyage à Marseille, l'aire de Saint-Menet est fermée pour travaux depuis 9 mois. Les familles habituées du lieu se sont éparpillées dans le département, en attendant de pouvoir retrouver une aire qui cumule déjà de nombreux désagréments.



Par Lisa Castelly, le 13 novembre 2017

Lien : <https://marsactu.fr/depuis-fevrier-il-ny-a-aucune-aire-daccueil-des-gens-du-voyage-a-marseille/>

Depuis le mois de février, à l'entrée du chemin qui mène à l'unique aire d'accueil des gens du voyage, à Marseille, des gardiens montent la garde et empêchent tout passage, en voiture ou même à pied. 500 mètres plus loin, l'aire en elle-même est fermée pour travaux depuis neuf mois, alors qu'à l'origine, ceux-ci devaient durer quelques semaines.

D'une capacité d'accueil de 48 places, cette aire est située à Saint-Menet (11e), coincée entre l'autoroute et la voie ferrée, en zone inondable et classée Seveso en raison de la proximité de l'usine chimique d'Arkéma. Elle est la seule située sur le territoire de Marseille, qui a toujours un important retard en la matière. L'ancienne communauté urbaine a même été condamnée pour ce retard.

Profitant des travaux nécessaires à l'aire, la métropole qui en a désormais la responsabilité a carrément fermé la voie publique qui y mène, pour remédier par la même occasion aux dépôts de gravats et autres déchets qui avaient cours aux abords.

En janvier dernier, une réunion en préfecture avait acté la nécessité de travaux de réhabilitation, suite à une visite des services de la Direction départementale de la cohésion sociale en octobre 2016. « *Blocs sanitaires vétustes* », « *prises électriques arrachées et non remplacées* », « *portes cassées non remplacées* », « *présence de nombreux rats le soir* », le compte-rendu de visite était alarmant et concluait à des « *conditions d'accueil sur l'aire de Saint-Menet qui ne garantissent pas la réalisation des mesures d'hygiène nécessaires pouvant prévenir tout risque sanitaire* ». La métropole confirme effectivement le cas d'infection à la leptospirose, une maladie infectieuse notamment transmise par l'urine de rat. Un arrêté préfectoral a donc acté la fermeture temporaire.

La durée des travaux reste néanmoins surprenante aux yeux des habitués des lieux. « *On pensait que ce serait simplement un gros nettoyage et que cela prendrait le temps des vacances, 15 jours, un peu plus* », se souvient

Alain Fourest, qui fréquente le lieu pour l'association Rencontres tsiganes depuis des années. Si les associations ont de longue date dénoncé un emplacement très mal choisi, elles avaient convenu qu'en l'absence d'autres nouvelles aires en projet, une rénovation, « *même a minima* », des lieux s'imposait, explique-t-il.

## Les familles éparpillées sur des terrains non-autorisés

En attendant, la mission d'accueil de familles itinérantes n'est pas remplie. Pour les personnes qui avaient l'habitude de s'y installer sur des durées plus ou moins longues, les alternatives sont maigres pour rester dans le secteur – pour des raisons de scolarisation ou d'emploi notamment. « *Beaucoup se sont installées sur des terrains non autorisés, dans l'illégalité, ou sur des terrains privés appartenant à des amis*, détaille Alain Fourest. *Ce n'est pas satisfaisant* ». « *C'est dramatique* », renchérit un acteur du social devant les difficultés aujourd'hui rencontrées dans le suivi de ces familles. L'aire bénéficiait par ailleurs d'un petit centre social, le CCO Saint-Menet, qui se retrouve de fait sans bénéficiaires depuis des mois, et a pris l'initiative de mener des missions itinérantes hors du périmètre habituel de l'aire.

La métropole, en charge de l'accueil des gens du voyage, reconnaît le retard pris par les travaux et table, avec prudence, sur une réouverture pour la « *deuxième semaine de décembre* ». « *Ce retard est lié à des impondérables techniques : l'entreprise soumissionnaire pour les portes des sanitaires et locaux techniques s'est désistée. Une nouvelle entreprise a été mandatée mais il s'agit de portes « sur mesure » qui doivent faire l'objet d'une fabrication spéciale et les délais sont de trois à quatre semaines. La commande est passée et les portes devraient être fournies et posées fin novembre tout autant que les délais de fabrication soient respectés* », a-t-on répondu à Marsactu par écrit.

Depuis février, précise la métropole, les blocs sanitaires ont été remis en état, et un système de télégestion des consommations d'eau et d'électricité permettant le paiement par avance a été installé. Mais le plus gros des efforts annoncés semble en fait avoir été porté sur le nettoyage et le déblaiement des terrains qui jouxtent l'aire. Car si le chemin est aujourd'hui fermé et gardienné, aux frais de la mairie, c'est pour empêcher de voir renaître une décharge illégale sur les terrains qui l'entourent, où particuliers et professionnels des bâtiments ont déversé des ordures sans compter.

## Un avenir toujours compliqué

Durant les derniers mois d'ouverture, les relations ont pu être tendues entre les usagers et le prestataire privé en charge de la gestion de l'aire, l'entreprise Vago. La métropole confirme des litiges avec des occupation d'emplacements « *sans droit ni titre* », qui ont pu donner lieu à des expulsions. L'association Rencontres tsiganes pointait en revanche en décembre 2016 le fait que « *la Société VAGO considérant ne plus pouvoir gérer de manière satisfaisante cette aire a réduit ses interventions et son personnel. La barrière d'entrée a été laissée ouverte puis fracturée, l'entretien des sanitaires n'a plus été assuré.* » Malheureusement, l'entreprise n'a pas souhaité répondre aux questions de Marsactu.

« *À chaque fois on dit que c'est la faute des usagers, mais sur le chemin d'accès à l'aire, toute la ville venait décharger ses ordures, pendant des mois l'accès était presque impossible ! Que des familles aient refusé de payer, je peux le comprendre* », s'agace Alain Fourest qui regrette « *qu'on dépense des sommes folles pour la surveillance, quand on accorde presque rien à l'aire* ». Et de se demander si la barrière et les gardiens à l'entrée du chemin resteront présents une fois l'aire ouverte : les personnes vivant dans l'aire devront-elles montrer patte blanche à chaque passage ? La municipalité va-t-elle continuer à payer la surveillance des lieux indéfiniment ? Contactée, la mairie de secteur n'a pas donné suite à nos sollicitations.

L'état de dégradation des environs a donné des idées l'ancienne maire de secteur et députée LR Valérie Boyer, qui va implanter un terrain de motocross sur le stade voisin jusqu'ici à l'abandon. Après le passage d'un grand groupe de voyageurs qui s'y était illégalement installé en juillet 2015 – en l'absence d'une aire adaptée pour les recevoir – d'importantes dégradations avaient laissé le stade impraticable, pour vite devenir une décharge sauvage. Afin d'empêcher toute nouvelle occupation ou dépôt, l'ex maire Valérie Boyer, a donc fini par obtenir du conseil municipal que les deux-roues puissent venir y faire des acrobaties, quand bien même le terrain inondable ne s'y prête guère, ainsi que l'avait noté l'adjoint aux sports.

Viendront donc s'ajouter au ronronnement de l'autoroute et du train la douce mélodie des motocross. Nul doute que les gens du voyages auront hâte de retrouver le terrain rénové.